

RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00375

Numéro SIREN : 500 009 402

Nom ou dénomination : L C 6

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2022 sous le numéro de dépôt 2590

LC6 SASU
57 Boulevard Saint Antoine
71200 LE CREUSOT

Comptes annuels
au 31 décembre 2021

EXEMPLAIRE GREFFE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12		Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	219	219			
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	30 380	30 380			
	Autres immobilisations corporelles	1 637	1 637	196	- 196	- 100.00
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	250 000		250 000	250 000	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	282 236	32 236	250 000	250 196	- 196 - 0.08
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	73 713	73 713	1 770	- 1 770	- 100.00
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	29 073		29 073	57 203	- 28 130 - 49.18
	Autres créances	265 449		265 449	56 709	208 740 368.09
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	104 896		104 896	104 896	
	Disponibilités	749 871		749 871	927 204	- 177 333 - 19.13
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	1 223 003	73 713	1 149 290	1 147 782	1 508 0.13
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 505 238	105 949	1 399 290	1 397 977	1 312 0.09

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Écart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 966 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	966 000	966 000		
	Réserves				
	Réserve légale	12 023	11 089	934	8.42
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	138 163	138 163		
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	19 518	934	18 584	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 135 705	1 116 187	19 518	1.75
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	76	69	7	10.00
	Emprunts et dettes financières diverses	244 765	264 857	-20 092	-7.59
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Comptes de Régularisation	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 725	5 227	498	9.53
	Dettes fiscales et sociales	13 019	11 638	1 381	11.87
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	263 585	281 791	-18 206	-6.46
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 399 290	1 397 977	1 312	0.09

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

263 585

281 791

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N° 31/12/2021 12			Exercice N°1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1*	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	88 893		88 893	120 966	-32 074	-26.51
Chiffre d'affaires NET	88 893		88 893	120 966	-32 074	-26.51
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6		6	
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			88 899	120 966	-32 067	-26.51
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			14 338	16 557	-2 220	-13.41
Impôts, taxes et versements assimilés			660	10 013	-9 353	-93.41
Salaires et traitements			43 914	36 000	7 914	21.98
Charges sociales			18 096	17 784	312	1.75
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			196	21 169	-20 974	-99.08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 770	4 425	-2 655	-60.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			1	14	-14	-95.14
Total des Charges d'exploitation (II)			78 974	105 963	-26 989	-25.47
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			9 925	15 003	-5 078	-33.85
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1*	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 039	5 779	1 261	21.81
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		300	-300	-100.00
Total V	7 039	6 079	960	15.80
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 908	2 471	437	17.71
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 908	2 471	437	17.71
2. Résultat financier (V-VI)	4 131	3 608	523	14.49
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	14 056	18 611	-4 555	-24.48
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 200		8 200	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		240 000	-240 000	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	8 200	240 000	-231 800	-96.58
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		57 000	-57 000	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		199 919	-199 919	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		256 919	-256 919	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	8 200	-16 919	25 119	148.47
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 738	759	1 979	260.74
Total des produits (I+III+V+VII)	104 138	367 045	-262 907	-71.63
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	84 620	366 112	-281 491	-76.89
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	19 518	934	18 584	NS

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

AUDITIS

LC6

57 Boulevard Saint Antoine

71200 LE CREUSOT

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

AUDITIS

33 Rue des Oiseaux

BP 80153

71306 MONTCEAU LES MINES

03.85.58.57.58

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 399 289.52 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 88 892.50 Euros et dégageant un bénéfice de 19 517.85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- le chiffre d'affaires

Le solde de l'abandon initial du compte courant, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune, est nul au 31 décembre 2021.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis selon les normes comptables françaises issues du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général homologué par arrêté ministériel du 08/09/2014, et codifié aux articles L129-12 à L123-28 et R.123 à 172 à R123-208 du Code de Commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	219		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 380		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 637		
TOTAL	32 017		
Autres participations	250 000		
TOTAL	250 000		
TOTAL GENERAL	282 236		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			219	219
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			30 380	30 380
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 637	1 637
TOTAL			32 017	32 017
Autres participations			250 000	250 000
TOTAL			250 000	250 000
TOTAL GENERAL			282 236	282 236

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 1 9			2 1 9
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 3 80			30 3 80
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 4 4 1	196		1 6 3 7
TOTAL	31 8 2 1	196		32 0 1 7
TOTAL GENERAL	32 0 4 0	196		32 2 3 6

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	196				
TOTAL	196				
TOTAL GENERAL	196				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	71 9 4 3	1 7 7 0			73 7 1 3
TOTAL	71 9 4 3	1 7 7 0			73 7 1 3
TOTAL GENERAL	71 9 4 3	1 7 7 0			73 7 1 3
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 7 7 0			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	29 0 7 3	29 0 7 3	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 4 9	8 4 9	
Groupe et associés	2 6 2 8 7 2	2 6 2 8 7 2	
Débiteurs divers	1 7 2 9	1 7 2 9	
TOTAL	2 9 4 5 2 2	2 9 4 5 2 2	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	76	76		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 725	5 725		
Personnel et comptes rattachés	3 235	3 235		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 847	2 847		
Impôts sur les bénéfices	2 738	2 738		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 331	3 331		
Autres impôts taxes et assimilés	869	869		
Groupe et associés	244 765	244 765		
TOTAL	263 585	263 585		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	241 857			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	9 660			9 660

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel industriel	Linéaire	3 ans
Matériel bureau	Linéaire	3 ans
Logiciel	Linéaire	2 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 729
Total	1 729

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	76
Emprunts et dettes financières diverses	2 908
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 725
Dettes fiscales et sociales	1 157
Total	9 867

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	2 6 1 5 4 2		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	1
Total	2

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 9 0 8	7 0 3 9
Dont entreprises liées		1 3 3 0

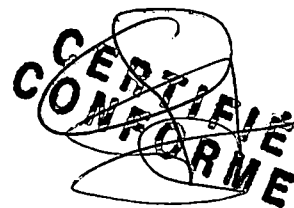
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

LC6
71200 LE CREUSOT
Page : 12

[illegible]



LC6

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

57 Boulevard Saint Antoine

71200 LE CREUSOT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Olivier PERROUD

Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Expert judiciaire

51 avenue Françoise Giroud
Parc Valmy - B.P. 16601
21066 Dijon
Tél. : + 33 (0)3 80 60 99 99
Fax : + 33 (0)3 80 60 99 98

LC6

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

57 Boulevard Saint Antoine

71200 LE CREUSOT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Associé Unique de la société LC6,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société LC6 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, je ne peux attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

INFORMATIONS RÉSULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

En application de la loi, je vous signale par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, je n'ai pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais légaux.



RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 18 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes

Olivier PERROUD

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	219	219				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	30 380	30 380				
	Autres immobilisations corporelles	1 637	1 637		196	-196	100.00
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	250 000		250 000	250 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	282 236	32 236	250 000	250 196	-196	-0.08
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	73 713	73 713		1 770	-1 770	100.00
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	29 073		29 073	57 203	-28 130	-49.18
	Autres créances	265 449		265 449	56 709	208 740	368.09
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	104 896		104 896	104 896		
	Disponibilités	749 871		749 871	927 204	-177 333	-19.13
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 223 003	73 713	1 149 290	1 147 782	1 508	0.13
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 505 238	105 949	1 399 290	1 397 977	1 312	0.09

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 966 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	966 000	966 000		
	Réserves				
	Réserve légale	12 023	11 089	934	8.42
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	138 163	138 163		
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	19 518	934	18 584	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 135 705	1 116 187	19 518	1.75
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	76	69	7	10.00
	Emprunts et dettes financières diverses	244 765	264 857	-20 092	-7.59
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 725	5 227	498	9.53
	Dettes fiscales et sociales	13 019	11 638	1 381	11.87
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	263 585	281 791	-18 206	-6.46
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 399 290	1 397 977	1 312	0.09

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

263 585 281 791

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	88 893		88 893	120 966	-32 074	-26.51
Chiffre d'affaires NET	88 893		88 893	120 966	-32 074	-26.51
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			6		6	
Total des Produits d'exploitation (I)			88 899	120 966	-32 067	-26.51
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			14 338	16 557	-2 220	-13.41
Impôts, taxes et versements assimilés			660	10 013	-9 353	-93.41
Salaires et traitements			43 914	36 000	7 914	21.98
Charges sociales			18 096	17 784	312	1.75
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			196	21 169	-20 974	-99.08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 770	4 425	-2 655	-60.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			1	14	-14	-95.14
Total des Charges d'exploitation (II)			78 974	105 963	-26 989	-25.47
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			9 925	15 003	-5 078	-33.85
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021	31/12/2020	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 039	5 779	1 261	21.81
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		300	-300	-100.00
Total V	7 039	6 079	960	15.80
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 908	2 471	437	17.71
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 908	2 471	437	17.71
2. Résultat financier (V-VI)	4 131	3 608	523	14.49
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	14 056	18 611	-4 555	-24.48
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 200		8 200	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		240 000	-240 000	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	8 200	240 000	-231 800	-96.58
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		57 000	-57 000	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		199 919	-199 919	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		256 919	-256 919	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	8 200	-16 919	25 119	148.47
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 738	759	1 979	260.74
Total des produits (I+III+V+VII)	104 138	367 045	-262 907	-71.63
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	84 620	366 112	-281 491	-76.89
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	19 518	934	18 584	NS

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

AUDITIS

LC6

57 Boulevard Saint Antoine

71200 LE CREUSOT

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

AUDITIS

33 Rue des Oiseaux

BP 80153

71306 MONTCEAU LES MINES

03.85.58.57.58

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 399 289.52 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 88 892.50 Euros et dégageant un bénéfice de 19 517.85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- le chiffre d'affaires

Le solde de l'abandon initial du compte courant, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune, est nul au 31 décembre 2021.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis selon les normes comptables françaises issues du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général homologué par arrêté ministériel du 08/09/2014, et codifié aux articles L129-12 à L123-28 et R.123 à 172 à R123-208 du Code de Commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	219		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 380		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 637		
TOTAL	32 017		
Autres participations	250 000		
TOTAL	250 000		
TOTAL GENERAL	282 236		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			219	219
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			30 380	30 380
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 637	1 637
TOTAL			32 017	32 017
Autres participations			250 000	250 000
TOTAL			250 000	250 000
TOTAL GENERAL			282 236	282 236

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	219			219
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 380			30 380
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 441	196		1 637
TOTAL	31 821	196		32 017
TOTAL GENERAL	32 040	196		32 236

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	196				
TOTAL	196				
TOTAL GENERAL	196				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	71 943	1 770			73 713
TOTAL	71 943	1 770			73 713
TOTAL GENERAL	71 943	1 770			73 713
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 770			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	29 073	29 073	
Taxe sur la valeur ajoutée	849	849	
Groupe et associés	262 872	262 872	
Débiteurs divers	1 729	1 729	
TOTAL	294 522	294 522	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	76	76		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 725	5 725		
Personnel et comptes rattachés	3 235	3 235		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 847	2 847		
Impôts sur les bénéfices	2 738	2 738		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 331	3 331		
Autres impôts taxes et assimilés	869	869		
Groupe et associés	244 765	244 765		
TOTAL	263 585	263 585		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	241 857			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	9 660			9 660

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel industriel	Linéaire	3 ans
Matériel bureau	Linéaire	3 ans
Logiciel	Linéaire	2 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 729
Total	1 729

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	76
Emprunts et dettes financières diverses	2 908
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 725
Dettes fiscales et sociales	1 157
Total	9 867

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	2 61 542		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	1
Total	2

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 908	7 039
Dont entreprises liées		1 330

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Page - 18

[illegible]

L C 6
Société par actions simplifiée au capital de 966 000 euros
Siège social : 57 Boulevard Saint Antoine, 71200 LE CREUSOT
RCS CHALON SUR SAONE 500 009 402

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 31 MAI 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 19 518 euros de la manière suivante :

- Au compte de la réserve légale	976 euros
- Le solde au compte "autres réserves"	18 542 euros

Total égal au bénéfice de l'exercice :	19 518 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président





FIDACT

A V O C A T S

CABINET DE CHALON-SUR-SAONE

6 rue de la Trémouille
71100 CHALON SUR SAONE
03 85 46 92 70

Alain BALLE

✉ : mb@avocatsel.com

Arnaud MASUÉ

✉ : mb@avocatsel.com

CABINET DE TOURNUS

13 rue des Tonneliers
BP 48
71700 TOURNUS
03 85 51 75 08

Thierry CLAIRE

✉ : tclaire@fidact-avocat.fr

Anne DESORMEAUX

✉ : adesormeaux@fidact-avocat.fr

Amaury PANIER

✉ : apanier@fidact-avocat.fr

www.fidact-avocat.fr

Droit fiscal

Droit des Sociétés

Fusion acquisition

Vente de fonds de commerce

Transmission d'Entreprise

Entreprises en difficulté

Droit bancaire

Droit social

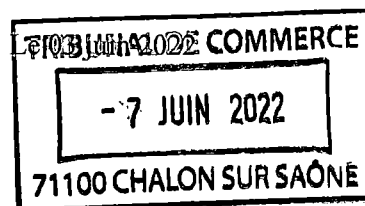
Droit commercial

Droit de la famille

Contentieux commercial

Droit rural

Greffe du Tribunal de commerce
4 Rue Emiland Menand
71100 CHALON SUR SAONE



N/Réf. : 11.00962/AB/CV
Affaire : LC6 (SASU)
Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- la proposition d'affectation du résultat et la décision adoptée.

Vous trouverez également ci-joint un chèque de 45,34 euros en règlement des frais de dépôt.

Vous en souhaitant bonne réception et dans l'attente,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Alain BALLE